



## *Les échos du Falgoux n°83* août 2022 à juin 2023

Madame, Monsieur,

Comment ne pas évoquer la crise de violences, de barbarie que traverse notre pays, comment ne pas avoir une pensée pour celles et ceux qui nous protègent, nous soignent, nous éduquent... Notre devoir est de ne rien céder face aux casseurs de la République.

Dans un registre plus léger, ce numéro des échos retrace quasiment un an de vie municipale, et il permet de reprendre cette célèbre phrase qui rythme les échos depuis de nombreuses années : « Il se passe toujours quelques choses au Falgoux ! »

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un bel été, pour le moment la météo alterne entre pluie, nuage et soleil, laissant défiler les jours les plus longs...

Le programme estival, malgré une crise de vocation pour l'engagement des bénévoles, montre le dynamisme de celles et ceux qui veulent faire battre le cœur du pays. Un programme dense, varié, permettra à chacun de trouver une manifestation à son goût ! C'est donc sur cette note positive que je vais conclure mon propos en remerciant chaleureusement les acteurs qui façonnent le Falgoux !

*Louis Chambon, Maire*

**Formation 1<sup>ers</sup> secours et utilisation du défibrillateur avec Groupama et la Protection Civile**  
**au Foyer Rural le samedi 22 juillet de 10h à 12h**  
**Inscription obligatoire en mairie, places limitées**

Site internet : [www.lefalgoux.fr](http://www.lefalgoux.fr) // Contacts : 04.71.69.51.28 [mairie.lefalgoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.lefalgoux@wanadoo.fr)

Mairie : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h / 12 h et 13 h / 16 h, mercredi 9 h / 12 h

Agence postale : le matin uniquement du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00.

## ✧ Naissances ✧

3 mars 2022 : Lya, fille de Quentin CHABEAUD et Ludivine BONAL (petite-fille de LAPEYRE Aline)

11 avril 2023 : Éva et Victoire, filles de Charlottes BORNES et Gaëtan ROCHE (arrières petites filles de Mme BORNES Huguette)

## ✧ Mariages ✧



27 août 2022

CATALAN Estelle et TISSANDIER Arnaud

----

3 septembre 2022

GERBEAU Gaëlle et GUERNIOU Baptiste

----

30 septembre 2022

FAUX Isabelle et LEROY Thierry



## ✧ Décès ✧

15 août 2022 : CEUILLE Marcel né le 29 juin 1942

16 août 2022 : YTHIER Suzanne née le 4 janvier 1930

16 décembre 2022 : CHAVAROC Roger né le 24 juillet 1926

31 décembre 2022 : CHAULET Madeleine née le 7 août 1926

2 janvier 2023 : NICOLE Jean né le 18 septembre 1929

6 janvier 2023 : PETIT Jean né le 25 juin 1933

3 février 2023 : DUBOIS Elie né le 11 juin 1949

21 février 2023 : RIBES Joëlle né le 29 juin 1956

6 mai 2023 : BERGERON Denise née POCACHARD le 14 juillet 1924

18 mai 2023 : HOUEE Paulette née LAPEYRE le 11 mars 1937

26 juin 2023 : BRIN Gilles né le 11 juillet 1952

2 juillet 2023 : LACAM Jean-Claude né le 15 juin 1946

## Cérémonie d'hommage en l'honneur du commandant O. FESTAS et du lieutenant N.RACHWALSKI



En date 8 octobre 2022, a eu lieu la cérémonie commémorative au monument aux morts du Falgoux en l'honneur des 2 aviateurs décédés le 7 octobre 1992 sur les crêtes de la Chapeloune, en présence des familles, des autorités militaires et civiles et des élus.

30 ans se sont écoulés depuis le crash du mirage 2000N emmenant à jamais le commandant Olivier FESTAS et le lieutenant Nicolas RACHWALSKI. Le devoir de mémoire et de reconnaissance nous conduit à commémorer et à exprimer à nos alliés du ciel notre incommensurable gratitude.

Rendre hommage, à celles et ceux qui font le choix de servir

notre Nation et de défendre nos valeurs fondamentales de la République, est un devoir suprême. Ils agissent souvent dans l'ombre pour notre sécurité et pour garantir nos libertés. Ce que nous saluons aujourd'hui c'est le devoir de chacun de ceux qui servent la France sous les armes ; l'engagé, un citoyen admirable méritant notre considération éternelle. Ils étaient des hommes, ils sont désormais des héros de l'armée de l'Air.

*« Le ciel se fait plus brillant car l'étoile scintille déjà. »*



## Denise : une centenaire au Falgoux



### Le hameau du Cher compte désormais une 3<sup>ème</sup> centenaire !

Denise Fontolive née Bergeron a soufflé ses 100 bougies le 4 juin dernier, qui de plus était le jour de la fête des mères.

3<sup>ème</sup> centenaire du village, après Bergounioux Marie-Louise et Lacam Elise, ce hameau doit posséder des secrets de longévité !

Entourée de ses enfants, petits-enfants et arrières petit-enfants, une fête familiale a été organisée pour l'occasion.

Cette amatrice de danse, de jeux, de polars et films policiers profite des siens dans son domicile.

Denise, toujours coquette et rouge aux lèvres, coule des jours heureux, nous lui souhaitons encore une fois un très bon anniversaire, 100 ans ce n'est pas rien tout de même !

## Travaux 2022/2023

En 2022 ont été réalisés :

- Fin des travaux pour l'alimentation en eau potable du parc Onirika : coût des travaux 138 140,62 € restant à charge de la commune 60 112,39 €. Le Parc a réalisé 5 500 entrées sur la période d'ouverture.
- Réhabilitation de l'appartement du rez-de-chaussée de la cure en gîte. Réfection des peintures, sols, salle de bain, aménagement et ameublement de la cuisine et des chambres, pose d'un drain à l'arrière du bâtiment. Ce nouveau gîte a été loué dès la fin des travaux mi-juillet, 7 semaines d'occupation du 15 juillet au 31 décembre. Montant des travaux 35 372,70 € montant restant à charge de la commune 22 947,71 €.
- Réparations des voiries du Meynial, du Tahoul, du Cher et de l'ancienne école par la RMCL pour 71 804,80 € HT, du mur de soutènement de l'ancienne école du bas par CHADIRAC pour 4 500 € HT.

En 2023 sont prévus :

- la restauration des murs de soutènement dans le bourg et à la Maréthie ainsi que le mur de séparation entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cimetière.

- le début des travaux de réfection des sanitaires du camping
- l'évaluation des solutions pour la reconstruction du pont de la Chaze

Le budget prévisionnel 2023 prévoit un budget de 152 941,00 € pour ces travaux.

De plus la commune a demandé au Syndicat des Energies du Cantal de faire une étude pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux.

Des études de faisabilité sont en cours pour d'autres éléments du patrimoine bâti de la commune qui devraient être mis en sécurité, rénovés ou réhabilités (camping, église, école du bas et ancienne mairie).

## Budgets 2022/2023

**2022 : Recettes :** Pour 100 € encaissés, la répartition est la suivante : produits 35,02 €, impôts et taxes 28,68 €, dotations 28,90 €, loyers 3,95 €, produits exceptionnels 3,43 € (remboursements d'assurances).

**Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 342 260,13 €.**

**Dépenses :** Pour 100 € dépensés, la répartition est la suivante : charges générales 49,60 €, charges de personnel 30,79 €, contributions aux organismes 7,19 €, indemnités aux élus 5,24 €, charges financières (coût de l'emprunt) 2,01 €.

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 258 658,90 €**

**Section d'investissement : Recettes :** Pour 100 € de recettes, la répartition est la suivante : virement de section entre la section de fonctionnement vers la section d'investissement 41,27 €, subventions 32,16 €, TVA 19,02 € et amortissements 7,56 €. **Les recettes de la section d'investissement s'élèvent pour 2022 à 165 394,67 €.**

**Dépenses :** Pour 100 €, elles se répartissent de la façon suivante : réfection voirie et mur suite à la catastrophe naturelle de 2021 : 47,88 €, réhabilitation du gîte de la cure : 19,24 €, fin des travaux de raccordement au réseau du parc Onirika : 18,31 €, travaux au camping : 6,20 €, réparation des statues de l'église : 5,42 €, matériel informatique : 1,88 €, outillage divers : 1,07 €. **Les dépenses d'investissement pour 2022 s'élèvent à 180 887,78 €.**

**2023 : Les dépenses et les recettes de fonctionnement** sont présentées en équilibre pour un montant de **340 362 €.**

Pour 100 € de recettes en section de fonctionnement, la répartition est la suivante : produits 43,02 €, impôts et taxes 28,24 €, dotations 24,97 €, loyers 2,38 €.

Pour 100 € de dépenses, la répartition est : charges générales 52,27 €, charges de personnel 32,86 €, contributions aux organismes 6,82 €, indemnités 6,18 €, charges financières 1,76 €, charges exceptionnelles 0,12 €.

**Les dépenses et les recettes d'investissement** sont présentées en équilibre pour un montant de **378 638 €.**

Pour 100 € de recettes : Excédent 2022 pour 25,98 €, restes à réaliser pour 23,30 €, subventions pour 17,57 €, transfert de la section de fonctionnement 15,31 €, TVA et taxe d'aménagement pour 7,40 €, amortissements 3,05 €.

Pour 100 € de dépenses d'équipement la répartition prévisionnelle est la suivante :

Solde investissement : 23,08 €, travaux catastrophe naturelle : 19,29 €, restes à réaliser : 17,55 €, réhabilitation du camping : 15,24 €, voirie/murs : 6,09 €, restauration des statues : 5,76 €, matériels : 3,33 €, bâtiments communaux : 2,79 €, columbarium : 1,31 €.



## Ventes de bois 2022/2023



La commune a vendu pour 13 694,13 € en 2022 (solde coupe CHADELAT 2021) et en 2023 pour 42 734,44 € qui correspond aux versements des coupes vendues en 2022 (entreprises CHALBOS, DE LA ROCHETTE, GOUNY). Sur proposition de l'ONF, la commune vend en convention d'exploitation groupée 1 635 m<sup>3</sup> de bois estimés en recette nette pour 21 374 €. La commune souhaite également faire accélérer la coupe des épicéas du Complot pour le printemps 2024 afin de minimiser les dégâts causés par les scolytes (parasites qui se nourrissent du bois, provoquant leur mort).

## Conseil municipal

Suite à la démission de Mme MEHAT Josette de son poste de 1<sup>ère</sup> adjointe et de son mandat de conseillère municipale en date du 19 avril 2023, elle a été remplacée par Mme FAUX Isabelle lors du conseil municipal du 4 mai 2023. Mme VEYSSIERE Marie-Claude a été nommée conseillère municipale déléguée aux équipements touristiques et au cimetière à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.

## Personnel communal

La commune a recruté Mme BULLET Pascale en date du 16 janvier, à hauteur de 5h/semaine, pour effectuer l'entretien des locaux communaux ainsi que l'accueil des estivants au gîte de la cure.

## Gîte « la cure »



Après d'importants travaux et des aménagements, le gîte de « la cure » est disponible ! Disposant de 2 chambres, il peut accueillir 4 à 6 personnes, idéalement situé à proximité du bourg et des commerces du Falgoux et offrant une vue superbe sur les montagnes et notamment sur le Puy-Mary, ce charmant petit appartement meublé et équipé vous attend toute l'année ! Jardin clos, parking privé.

Le gîte a reçu 1 Etoile par l'Office de Tourisme du Pays de Salers.

Réservations : [reservation.lefalgoux@gmail.com](mailto:reservation.lefalgoux@gmail.com) ou par téléphone 04-71-69-51-28.

## Station de ski

La petite station du Falgoux a pu cette année réouvrir ses pistes ! Jean-Pierre SERRE, en amont de l'ouverture, a damé les pistes afin de conserver la neige pour les vacances de février.



Jean CHIRENT a eu la responsabilité du damage et du secours durant la période d'ouverture au public. Les bénévoles accompagnés de Pascale BULLET et de Laurence CHIRENT ont pu gérer les billetteries (matériel et accès aux pistes) ainsi que l'espace buvette. L'esprit familial de ce lieu demeure notamment grâce à Jean-Pierre ROUSSINGUE présent chaque jour à la station pour servir et divertir les visiteurs. La station a d'ailleurs modifié quelques pistes, 4 pistes de ski de fond sont balisées (de 2,8 à 7,6 kms) et 3 sentiers de raquettes. Il a également été possible de pratiquer de la cani-rando avec Floriane mais aussi de venir participer aux soirées nocturnes les jeudis soir, soirées qui rencontrent toujours un très franc succès notamment auprès des locaux.

Bilan : 16 jours d'ouverture – 985 usagers, soit 61 pers/jour en moyenne.

Encaissement accès aux pistes par la zone nordique : 4 710 €

Encaissement location de matériel & soirées nocturnes : 6 156 €

**Nouveau numéro de téléphone : 09.88.99.65.99**



## LA PASTOURELLE 2023

La Pastourelle a repris ses activités les 18 - 19 et 20 mai 2023. Elle était de passage au Falgoux le 19 mai !

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour le succès de cette manifestation, et lançons dès à présent un appel à celles et ceux qui souhaiteraient faire partie de l'aventure à se manifester en mairie.

## Cimetière

### Rappel règlement pour travaux au cimetière :

- Les travaux ne peuvent être entrepris et exécutés qu'en vertu d'une autorisation délivrée par le Maire.
- Dégradations à la suite de travaux. Lorsqu'il résultera des travaux exécutés par les constructeurs ou concessionnaires une dégradation quelconque aux sépultures voisines, copie du procès-verbal ou rapport qui l'aura constatée sera transmise au concessionnaire ou à la famille intéressée afin que ceux-ci puissent exercer telle action qu'ils jugeront utile contre les auteurs du dommage causé, sans préjudice des sanctions que pourrait prendre le maire à leur égard.
- Responsabilités. L'entrepreneur sera responsable des dégâts commis par ses ouvriers au cours des travaux. Il sera tenu de faire enlever les gravats et débris provenant de ses travaux et de remettre les abords du monument dans leur état primitif.
- Interdiction de travaux. Le maire pourra refuser temporairement ou définitivement d'accorder l'exécution des travaux dans les cimetières aux entrepreneurs qui n'exécuteraient pas les prescriptions qui leur sont imposées ou qui feraient l'objet de plaintes répétées et justifiées.

**Reprise de concessions abandonnées** Le cimetière a fait l'objet d'un inventaire récent avec fiches et photos de toutes les sépultures ce qui a confirmé l'abandon de certaines tombes. La mairie va procéder à leurs reprises et pourra donc après la procédure (18-20 mois) de nouveau les concéder.

## ASPECT

Le programme de la saison 2023 est établi, se dérouleront au Falgoux :

Mardi 18 juillet : Balade au crépuscule « Profiter des lumières »

Mercredi 19 juillet : Concert avec le duo EDENWOOD, guitare et violoncelle à 21h à l'église

Mardi 22 août : Balade au crépuscule avec une séquence relaxation en pleine nature

Lundi 28 août : Théâtre de rue « Après moi le déluge » humour mais sérieux. Compagnie avec des géraniums. Récit des aventures d'un doux naïf à la recherche d'un monde meilleur, revisitées avec autodérision et lucidité

Samedi 9 septembre : Bal trad et atelier danses avec Aïga de Marc

Mardi 31 octobre : Soirée Bretagne et Auvergne ! atelier danse, bal et repas breton avec 3 duos de musiciens

Le programme complet sera affiché et distribué dans les prochains jours.

Du 1er septembre au 31 octobre Aspect et la commune présentent une exposition de photos du naturaliste Renaud DANIEL

Cette année Aspect, commence une cartographie en occitan des lieux-dits. Nous commençons sur le Falgoux. Toutes les personnes intéressées pour participer peuvent contacter Isabelle FAUX.

Pour information, en 2022, 752 personnes ont participé aux activités et l'association compte 91 adhérents.

*L'équipe d'Aspect remercie tous ceux et toutes celles qui soutiennent l'action de l'association.*



## Comité des fêtes



tombola, animations...

Le bureau du comité des fêtes a été reconstitué récemment !

Louis Chambon Président, Frédérique Audoin vice-présidente, Benjamin Valarcher, Trésorier, Quentin Chabeaud, secrétaire.

### le programme pour l'été :

**14 Juillet** : Soirée moules/frites suivie d'un feu d'artifice et d'une soirée musicale.

**4,5,6 Août** : Fête patronale

**4 Août** : « Le bal des jeunes » animation musicale gratuite ouverte à tous.

**5 Août** : Repas (Melon / jambon braisé-aligot / fromage / pâtisserie) animé par le groupe folklorique Vézien suivi d'un bal animé par Etoile Musette.

**6 Août** : 11h messe accompagnée des cors de chasse du Vautrait de la Merlerie, durant l'après-midi démonstration de chasse à courre avec la présence de 60 chiens, 6 cavaliers, sonneurs cors de chasse + animation chiens de troupeaux

20h Apéro/concert animé par le groupe « wild notes » suivi d'un feu d'artifice

Sur toute la journée, marché de producteurs, expositions de vaches, manège pour les petits,

**Courant Août** : (date pas encore définie) Fête du four de la Chaze.

## ARPEF

### Il se passe toujours quelque chose au Falgoux !

Ce vieux titre d'article des Échos est toujours d'actualité !

« Les statues vont bientôt revenir. »

En effet, leur restauration est maintenant terminée. Mais il faut encore faire preuve d'un peu de patience, car tous ces travaux doivent être validés par les services compétents du Conseil Départemental. Bien sûr, nous vous tiendrons informés.

Si vous voulez en savoir plus, participez à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra

### le mercredi 9 août à 10h au foyer rural.

Habitants du Falgoux ou résidents en saison qui vous intéressent à l'église de notre village, vous y êtes tous les bienvenus.

Je me permets de vous rappeler que notre Association pour la Restauration du Patrimoine de l'Eglise du Falgoux a toujours besoin de vos dons pour poursuivre ses actions en cours et futures, telles la sécurisation des statues, les stalles, la cloche etc.

Les dons à la Fondation du Patrimoine donnent droit à un reçu fiscal.

Vous pouvez les faire :

- sur le site : [fondation-patrimoine.org/59295](https://fondation-patrimoine.org/59295)

- par chèque à l'ordre de la Fondation du Patrimoine Statues du Falgoux, 13 rue du Maréchal Foch 63000 Clermont-Ferrand.

Vous pouvez également adresser un chèque au nom de l'ARPEF à notre trésorière Anne-Marie Chambon, 1 villa Véronique 92160 Antony ou à la mairie du Falgoux.

Les Membres du Conseil vous remercient par avance de votre générosité.

*La Présidente, Joëlle Borderie*



## ACCA

Cela faisait longtemps que l'ACCA ne s'était plus exprimée à travers les échos du Falgoux mais c'est le moment opportun puisque la chasse subit de plus en plus d'attaques. Même si le phénomène est encore anecdotique sur notre commune, et heureusement, j'en profite pour envoyer un message aux nouveaux propriétaires de résidences secondaires, la pratique de la chasse en milieu rural et dans un village de montagne est ancrée dans les traditions mais rassurez-vous nous ne sommes pas des sauvages et nous respectons tout particulièrement les consignes de sécurité. Il n'y a donc aucune raison pour que la cohabitation ne se passe pas bien. En ce qui concerne la chasse en elle-même, cela faisait un certain temps que je souhaitais calculer les retombées économiques de l'ACCA sur notre village et c'est donc ce que j'ai fait cette année. Au total c'est plus de 3 900 € qui ont été générées par la chasse dans la commune (restaurants, hôtel, gîtes...), ce qui vous en conviendrez est loin d'être négligeable, d'autant plus que c'est durant une période particulièrement creuse pour le village.



Le bilan de la saison est de 32 cervidés, 22 chevreuils, 8 sangliers, 26 chamois et environ 8 lièvres. La population de grands gibiers se porte relativement bien même s'il faut être vigilant avec la présence du loup sur notre territoire, j'en veux pour preuve la quasi-disparition du mouflon sur notre commune. Nous avons aussi mis en culture environ 3000 m<sup>2</sup> pour les lièvres, c'est un test qui nous l'espérons sera concluant.

Enfin, je tiens à féliciter la meute de Yohann Simon et Benjamin Valarcher qui a brillamment remporté le concours de chiens de meute sur lièvres à Saint-Mamet, ce qui lui a permis de se qualifier pour la finale régionale. Ainsi que Philippe Lapeyre pour le magnifique 18 cors irréguliers prélevé sur notre ACCA, médaille d'argent (189 points), à 6 points de la médaille d'or alors qu'il n'avait que 6 ans.

*Le Président, Thierry SIMON*

## AUTRES MANIFESTATIONS A VENIR



### « Par le syndicat mixte du Puy-Mary et le Parc des Volcans d'Auvergne »

**12/19/26 juillet** : 19h30 Coucher de soleil – Col de Néronne (réservation obligatoire au 04.71.47.04.14 - tarif : 5 € (durée 2h30))

**21 juillet** : 10h - Découverte de l'estive ovine – départ col du Redondet

**25 juillet** : 14h30 - Atelier création : découverte et travail du cuir et fabrication d'un objet (porte-clés, bracelet, bourse) - Maison de site - tarif 15 € à partir de 6 ans (réservation obligatoire au 04.71.47.04.14)

**1/8/22 août** : 14h30 Atelier création : découverte et travail du cuir et fabrication d'un objet (porte-clés, bracelet, bourse) - Maison de site - tarif 15 € à partir de 6 ans (réservation obligatoire au 04.71.47.04.14)

**3 août** : 14h00 Atelier : Musiques buissonnières : découverte des principes acoustiques des instruments de musique en fabriquant des objets à partir de matériaux naturels récoltés sur le Grand-site (réservation obligatoire)

**3/10/17/24 août** : 5h30 lever de soleil - Puy de la Tourte au départ du Pas de Peyrol

**4/18 août** : 10h - Découverte de l'estive ovine – départ col du Redondet

**10 août** : 14h00 Atelier création : empreintes d'ici, de là... création avec des matériaux d'ici : terre, cendre, bois, végétaux (réservation obligatoire au 04.71.47.04.14 - Maison de site - tarif : 20 € à partir de 7 ans)

**4/9/16/23/30 août** : 19h00 Coucher de soleil - Col de Néronne (réservation obligatoire au 04.71.47.04.14 - tarif : 5 € (durée 2h30))

### « Par le parc aventure « ONIRIKA »

**28 juillet à partir de 19h30** : Soirée nocturne (acrobranche + repas) sur réservation 09-88-19-18-78 / 06-60-23-85-86

### « Par l'association MUSIQUE EN PAYS DE SALERS »

**7 août** : Concert conférence à l'église autour de Bach par Raphaël CHRETIEN au violoncelle suivi d'un temps d'échange autour d'un pot de convivialité.

### « Par l'UDAF 15 »

**9 août** : réunion d'information sur les aidants familiaux de 14h à 16h.